



Parc national
de La Réunion

VOLUME

4

HISTOIRES DE PAYSAGES

Découvrir le quatrième cirque depuis le point de vue du col de Bébour



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Pitons, cirques et
remparts de l'île de la Réunion
inscrits sur la Liste du patrimoine
mondial en 2010



Soutien financier de l'UE
Atelier de valorisation des patrimoines



Sommaire

Présentation du site	4
Regard sur le quatrième cirque de Bébour depuis le point de vue du col	5
Le quatrième cirque du piton des Neiges	7
Une ambiance humide	9
Un océan de végétation	10
Traces discrètes de l'Homme	14
Au fil du sentier Bras Cabot	16
La forêt de Bébour, une forêt éponge	17
À la recherche de la lumière	19
Vous croiserez peut-être aussi...	20
Le Parc national de La Réunion et l'inscription « Pitons, cirques et remparts »	27
Le Parc national de La Réunion	28
Les pitons, cirques et remparts	29
Références bibliographiques	30

Couverture : © Parc national de La Réunion - J.-F. Bègue
© Adobe Stock : p. 26 © Thierry Hoarau

Logographie

Thématiques

Éléments



Infos supplémentaires

LE
SAVIEZ-
VOUS



EN
SAVOIR
PLUS



Pour aller plus loin

Des outils / ressources supplémentaires sont téléchargeables sur le site internet du Parc national de La Réunion dans la rubrique : *Des actions / Accueillir et sensibiliser / Éducation à l'environnement et au développement durable / Les dossiers " Histoires de paysages "*



Présentation du site

Intérêts

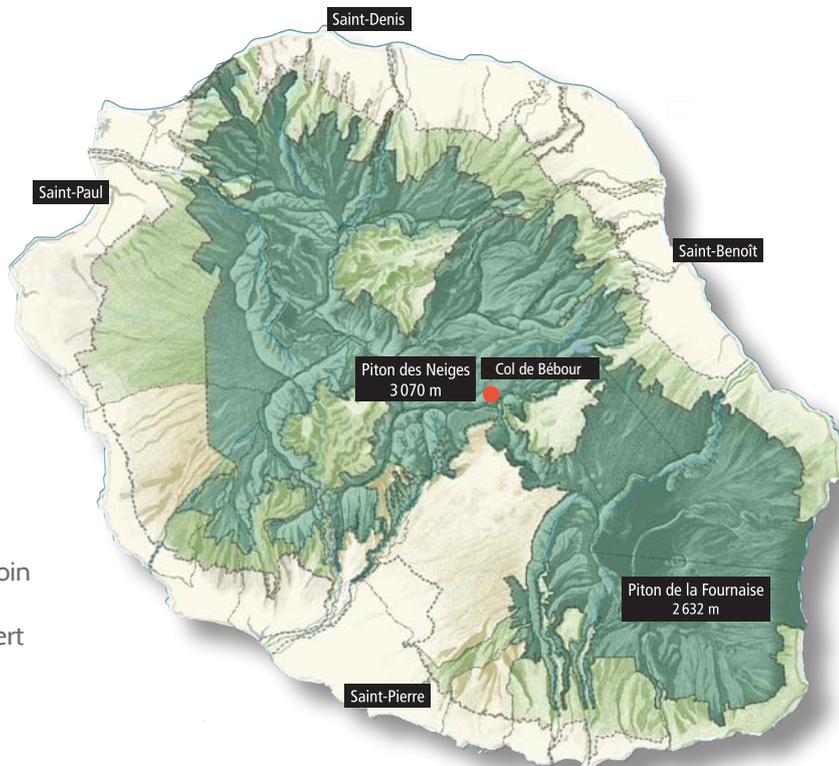
Le paysage, l'histoire géologique du comblement du quatrième cirque, la forêt éponge de Bébour et ses espèces remarquables.

Altitude

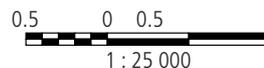
1 414 m (au col de Bébour)

Accès

L'accès au site se fait par la Route forestière 2 qui traverse le col de Bébour puis la forêt. Le point de vue est facilement accessible car situé à proximité de la route. L'accès est cependant difficile en bus. Le départ du sentier Bras Cabot se trouve un peu plus loin à droite en continuant la route forestière. Malgré le sol boueux, il reste praticable puisque recouvert de caillebotis.



Réalisation : © Parc national de La Réunion
Sources : Parc national de La Réunion

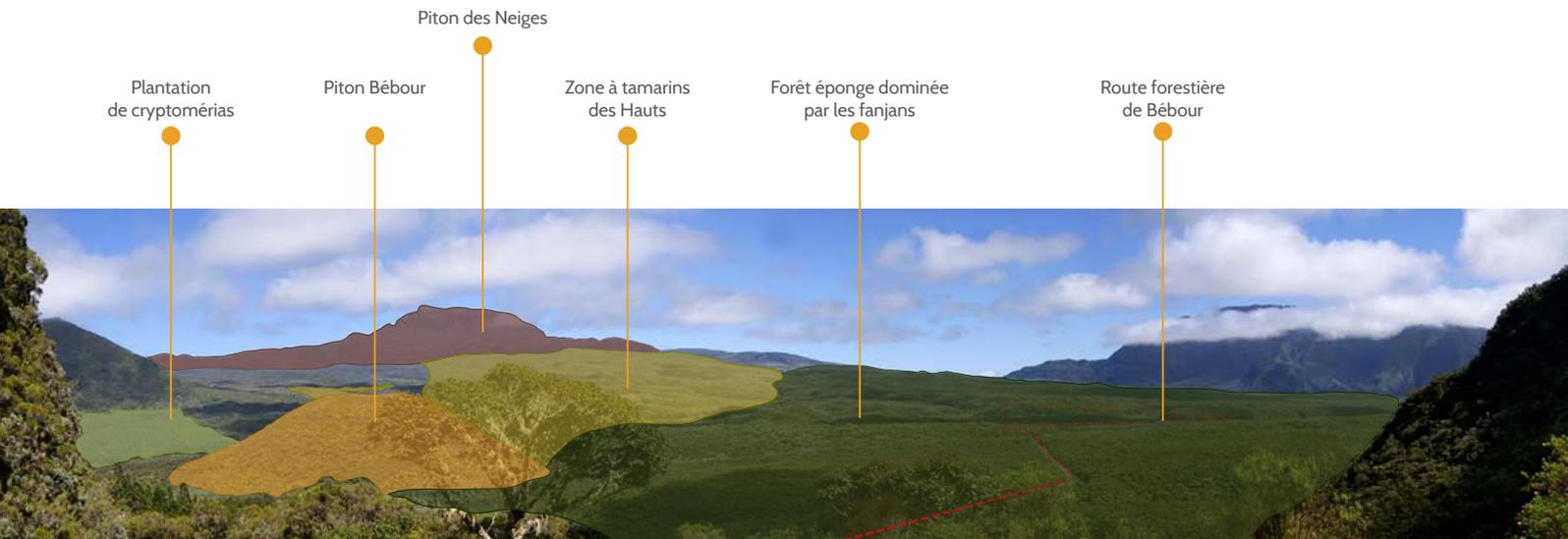


-  Cœur du Parc national
-  Aire d'adhésion
-  Aire ouverte à l'adhésion

An aerial photograph of a volcanic landscape, showing a large, dark, crater-like depression (the cirque) in the center. The surrounding terrain is rugged and rocky, with some green vegetation visible in the lower parts. The sky is clear and blue. A semi-transparent white text box with a green border is overlaid on the center of the image.

Regard sur le quatrième cirque de Bébour depuis le point de vue du col

Bébour aurait pu ressembler aux trois autres cirques mais son comblement par les coulées de lave du piton des Neiges ont redessiné son paysage.



© Parc national de La Réunion - P.-O. Belon

Le quatrième cirque du piton des Neiges



■ Un ancien cirque comblé

Les remparts présents pourraient vous rappeler ceux des cirques de Mafate, Salazie ou Cilaos. En aval de la plaine des Marsouins, la rivière des Marsouins est encadrée de part et d'autre de barrières rocheuses qui forment des gorges. Là encore, ces dernières peuvent vous évoquer les ravins de la rivière des Galets, la rivière du Mât ou la rivière Saint-Étienne. Et ce ne serait pas une coïncidence... En effet, **la présence de ces remparts et gorges de raccordement à l'océan laisse penser que Bébour était le quatrième cirque du massif du Piton des Neiges, probablement issu de la combinaison d'effondrements, de glissements de terrain et d'érosion par l'eau**, comme les autres cirques.

Tout autour de l'île, une masse importante de dépôts sous-marins a été découverte. Lors du creusement des cirques, les matériaux érodés ont été évacués dans l'océan. Au large de Saint-Benoît, ces alluvions sont les reliques du creusement du quatrième cirque de Bébour, aussi appelé **paléocirque des Marsouins**.

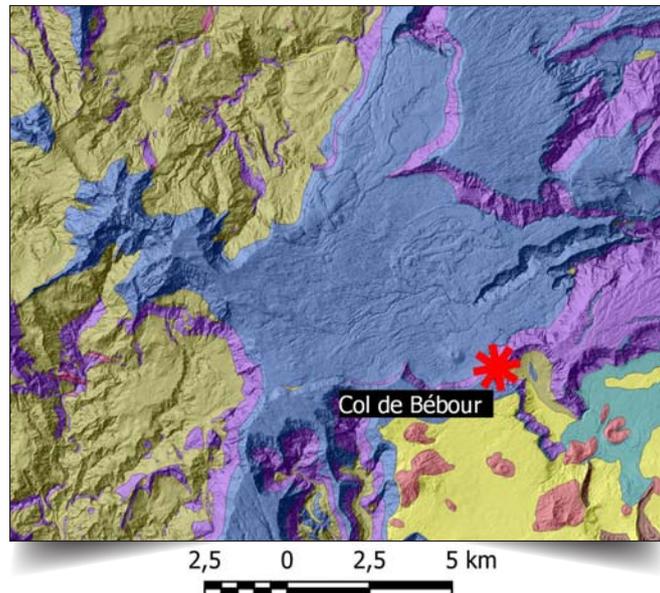
On peut également remarquer la douceur et la régularité des pentes du piton des Neiges qui contrastent avec la verticalité des autres versants. Les dernières coulées et projections du piton des Neiges ont comblé peu à peu cet amphithéâtre et ont, en refroidissant, adouci les pans du vieux volcan.

Sources et auteurs : P. Bachelery, G. Billard, Ph. Mairine, P. Nehlig, O. Odon et al., 2006

(FEDER, Région Réunion, Univ. de La Réunion et BRGM)

Fond cartographique : MNTR ©IGN 2011

Réalisation : © Parc national de La Réunion 2021



Cette carte illustre les coulées récentes à l'origine du comblement de Bébour tranchant avec les matériaux d'effondrements qui remplissent les trois autres cirques.

Formations superficielles

- Dépôts alluviaux
- Dépôts gravitaires

Massif du Piton de la Fournaise

- Pitons et projections
- Série volcanique subactuelle (<5000 ans)
- Série de la Plaine des Cafres (65 000 à 5000 ans)
- Série alcaline anté-Fournaise (530 000 à 450 000 ans)

Massif du Piton des Neiges

- Série différenciée (<340 000 ans)
- Série des océanites (>350 000 ans)
- Intrusions - syénites - gabbros

Quand le piton Bébour accroche le regard



Un autre élément s'individualise dans le paysage, le piton Bébour. Même si celui-ci est recouvert de végétation, vous pouvez deviner une forme circulaire à son sommet, qui est un cratère. Les laves et projections qui ont rempli le cirque ont été émises **à partir du centre volcanique du piton des Neiges mais également**

à partir de petits cônes secondaires tels que le piton Bébour. La composition basaltique du piton Bébour laisse penser cependant qu'il aurait été alimenté par la chambre profonde du piton de La Fournaise. Cette question fait encore débat dans le milieu scientifique.

© Parc national de La Réunion - L. Tron

LE SAVIEZ-VOUS



Au milieu du XX^e siècle, 4 hectares de palmistes sont plantés au sommet du piton Bébour pour la production de « chou palmiste » (cf p. 20), un mets très apprécié. Cette plantation a depuis disparu.



Chou palmiste - © Parc national de La Réunion



CLIMATOLOGIQUES

Une ambiance humide

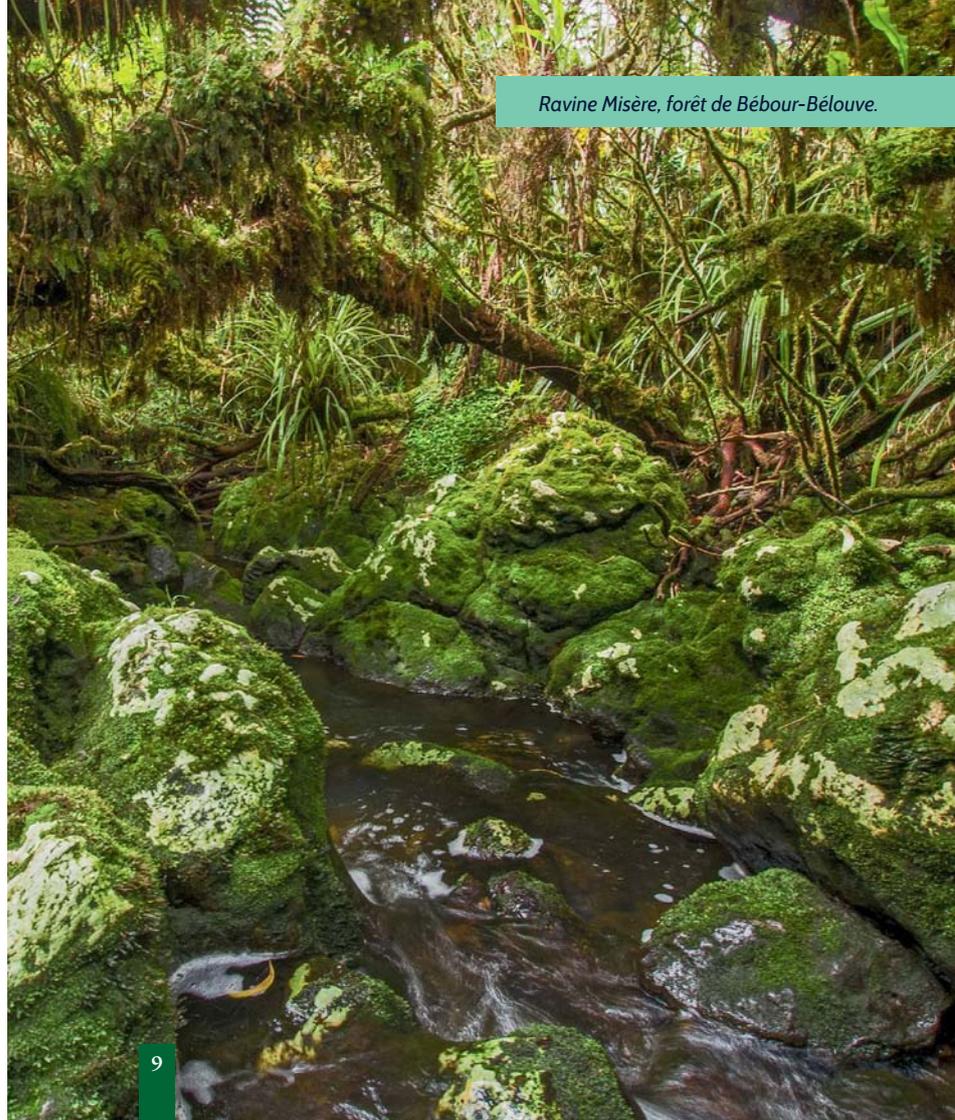
Du fait de son comblement, la morphologie en amphithéâtre de Bébour n'est pas aussi prononcée que dans les autres cirques. Les remparts ne conditionnent donc pas le climat de la même façon qu'ils le font à Mafate, Salazie ou Cilaos.

Contrairement aux autres cirques, **les pentes de Bébour sont très ouvertes sur l'est et reçoivent l'influence des alizés**. Ces vents véhiculent **un air chaud et humide**. Ils sont les plus importants pendant l'année et régissent en partie le climat de l'île.

Bébour se comporte en effet comme un entonnoir : les alizés entrent dans le quatrième cirque par la rivière des Marsouins et progressent jusqu'à venir heurter le relief du piton des Neiges. **L'air chaud monte alors le long des remparts et se refroidit peu à peu. Par condensation, des gouttes d'eau apparaissent : il pleut sur Bébour**. Cette exposition climatique détermine donc l'humidité au niveau de la forêt et de sa végétation.

© Parc national de La Réunion - J.-F. Bègue

Ravine Misère, forêt de Bébour-Bélouve.



Un océan de végétation



BIOLOGIQUES CULTURELS



Au niveau du point de vue, les branles verts

La végétation semble tout recouvrir sur le site. En parcourant le sentier Bras Cabot, vous pourrez plonger dans cet océan de verdure. Mais d'abord, prenez le temps d'observer le paysage...

Des **branles verts** (*Erica reunionensis*) forment des fourrés arbustifs. Les deux autres branles présents à La Réunion, le Branle filao (*Erica arborescens*) et le Branle blanc (*Stoebe passerinoides*) ressemblent à l'espèce qui se trouve face à vous mais n'appartiennent pas à la même famille. En période de floraison, le Branle vert est facilement reconnaissable à ses minuscules fleurs de couleur pourpre.

La plante se trouve ici dans un environnement particulier : un sol très lessivé et pauvre en terre, une exposition importante aux rayons UV en altitude, un climat froid et une eau difficile à capter, celle-ci s'écoulant le long des remparts fortement inclinés, vers le fond du cirque. L'espèce s'est donc adaptée et présente notamment de **petites écailles vertes à la surface de ses rameaux. Ses feuilles réduites, plaquées contre la tige, limitent son évapotranspiration et donc ses pertes en eau.**

Sa capacité à se développer dans ce type de conditions permet au Branle vert de faire partie des premiers végétaux à coloniser les crêtes et les remparts. On parle d'**espèce pionnière**.

© Parc national de La Réunion - J.-F. Bègue

LE
SAVIEZ-
VOUS

?

En 1957, 16 hectares situés sur la rive droite du bras Cabot étaient loués à des particuliers pour l'exploitation de branles utiles à la production de charbon de bois.



■ Surplombant la forêt, les fanjans

Surplombant la végétation environnante, les fanjans sont caractéristiques de la forêt de Bébour. Ces fougères arborescentes peuvent atteindre plus de 10 mètres de haut !

Comme toutes les fougères, les fanjans ne font ni fleur ni graine. Ils se reproduisent grâce à leurs microscopiques spores brunes regroupées en amas (sporangies*) sous certaines frondes* et dispersées par le vent.

À La Réunion, on parle communément de « fanjan mâle » et « fanjan femelle ». En réalité, c'est un abus de langage puisqu'il s'agit d'espèces différentes. Ces termes renvoient à l'aspect du stipe*. Le stipe du Fanjan mâle (*Alsophila borbonica*) est mince et régulier tandis que celui des « femelles » (*Alsophila cesla* et *Alsophila glaucifolia*) est épaissi à la base par un manchon de petites racines enchevêtrées.

Les fanjans jouent par ailleurs le rôle de pépinière puisque des espèces variées telles que le Tan rouge (cf. p. 21), certaines espèces d'orchidées ou encore le Bois maigre germent sur leur stipe.

*Sporange : organe contenant les spores.

*Fronde : nom donné aux feuilles des fougères.

*Stipe : aussi appelé « faux-tronc », le stipe est la tige robuste de certaines plantes terrestres comme les fougères arborescentes ou les bananiers.

LE SAVIEZ-VOUS



On voit parfois des formes de losanges incrustées sur le stipe. Ce sont des cicatrices foliaires, des marques laissées par les frondes lorsqu'elles tombent. On ne les observe que sur les fanjans femelles. Longtemps exploitées pour la confection de pots ou de supports pour orchidées, ces espèces sont aujourd'hui encore victimes de braconnage, malgré une réglementation les protégeant.



À partir du col, vous apercevrez aisément ces taches colorées d'un vert vif qui viennent donner un aspect de mosaïque au paysage végétal.

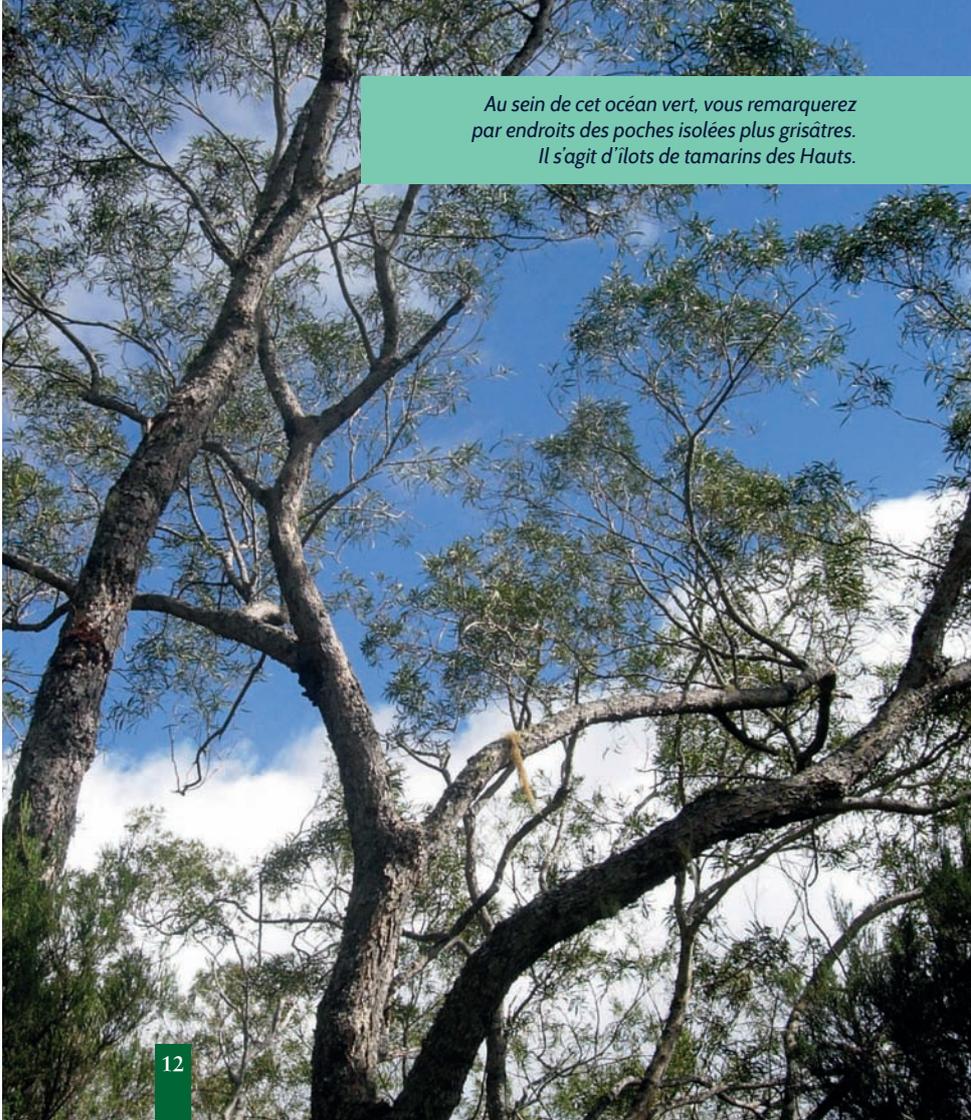
Escale parmi les îlots de tamarins des Hauts

Le Tamarin des Hauts (*Acacia Heterophylla*) est une espèce qui ne peut pas germer à l'ombre ni sous une dense canopée. Il profite donc de trouées dans les forêts pour trouver la lumière nécessaire à son développement. Appréhendant les milieux humides, l'espèce a besoin d'un sol riche en **mascareignite*** et gorgé d'eau.

Présent également dans la végétation éricoïde, **le Tamarin des Hauts possède une grande capacité de régénération après des incendies**, le milieu ayant alors été ouvert et les sols exposés à la lumière. Comme le Branle vert, il s'agit d'une espèce pionnière sur les coulées de lave.

C'est peut-être ainsi que les îlots de tamarins des Hauts se sont formés dans le paysage : en s'installant après des incendies ou en profitant de trouées créées dans la forêt par des projections de lave en fusion.

**Mascareignite : minéral formé par l'accumulation de débris végétaux riches en silice et de squelettes de diatomées.*



Au sein de cet océan vert, vous remarquerez par endroits des poches isolées plus grisâtres. Il s'agit d'îlots de tamarins des Hauts.

Lorsque les cryptomérias tranchent dans le paysage

Au lendemain de la seconde guerre mondiale et alors que La Réunion est restée isolée après un blocus maritime imposé par les îles voisines (Maurice, Madagascar), les **défrichements*** forestiers sont de grande ampleur. Des cryptomérias originaires du Japon (*Cryptomeria japonica*) sont introduits puis utilisés, à partir des années 1950, pour **reboiser ces zones défrichées** et pour **produire du bois d'œuvre***.

À Bébour, l'exploitation du Cryptoméria commence en 1964. **Il est cultivé au canton de Duvernay.** Il sera progressivement remplacé par le Tamarin des Hauts, un arbre léger et robuste.

**Défricher : mettre en culture un terrain boisé ou resté en friche, ou rendre propre à la culture un terrain inculte.*

**Bois d'œuvre : nom donné aux bois propres à tous les emplois autres que le chauffage comme les matériaux de construction.*



Des parcelles bien délimitées de cryptomérias s'individualisent dans le paysage au niveau de la Petite Plaine. Elles tranchent avec la végétation autour d'elles.



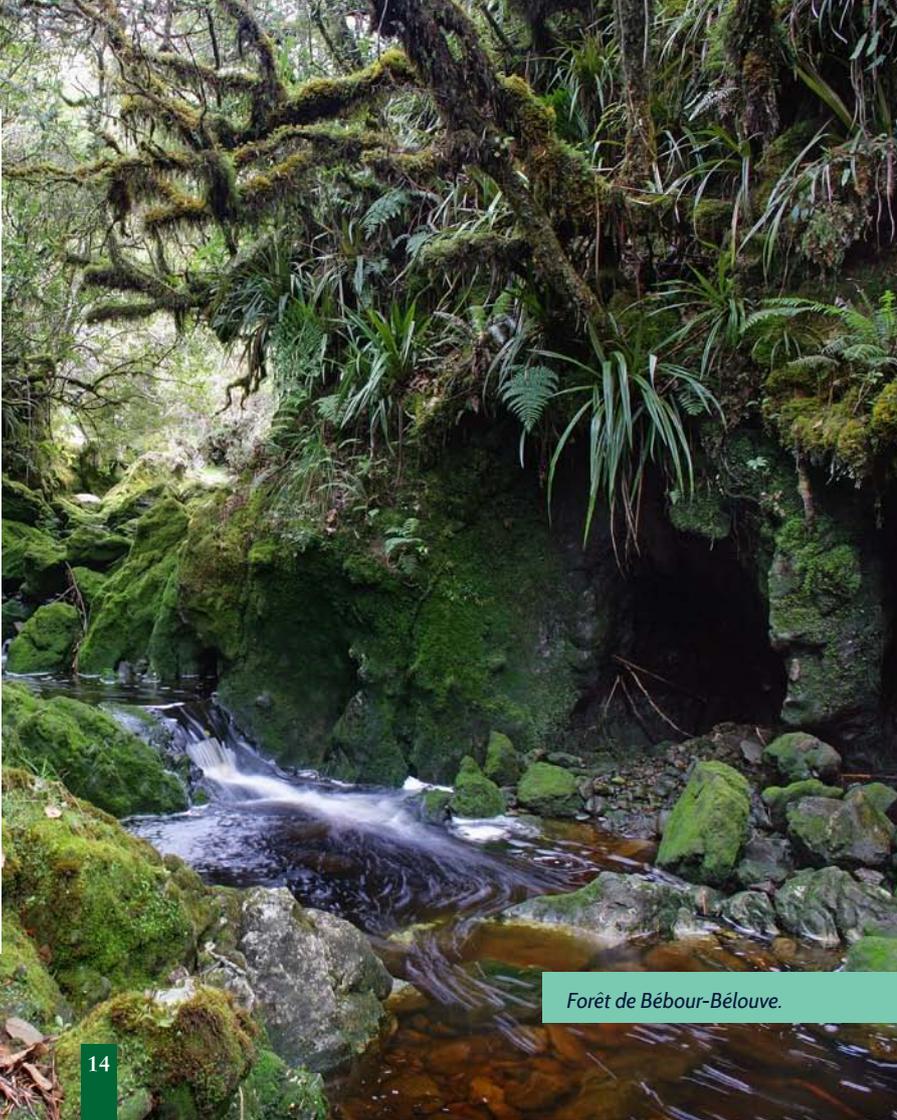
CULTURELS

Traces discrètes de l'Homme

■ Derrière le nom « Bébou »

Comme beaucoup d'autres lieux dans les Hauts, la toponymie de la forêt de Bébou rappelle qu'elle fut autrefois le refuge d'esclaves marrons. Ce sont ces fugitifs en quête de liberté qui ont été les premiers à s'installer dans les cirques et les coins les plus inaccessibles de l'île. Ce sont également eux qui ont nommé ces lieux pour se repérer. « **Bébou** » viendrait du malgache et se composerait de *be* qui signifie « nombreux », « grand » et *bora(ka)* qui renvoie à une plante médicinale contre les **désordres digestifs** (ce qui donnerait : « aux nombreuses plantes bora ») ou alors de *bour* qui désigne un hanneton comestible à l'état larvaire.

© Parc national de La Réunion - H. Douris



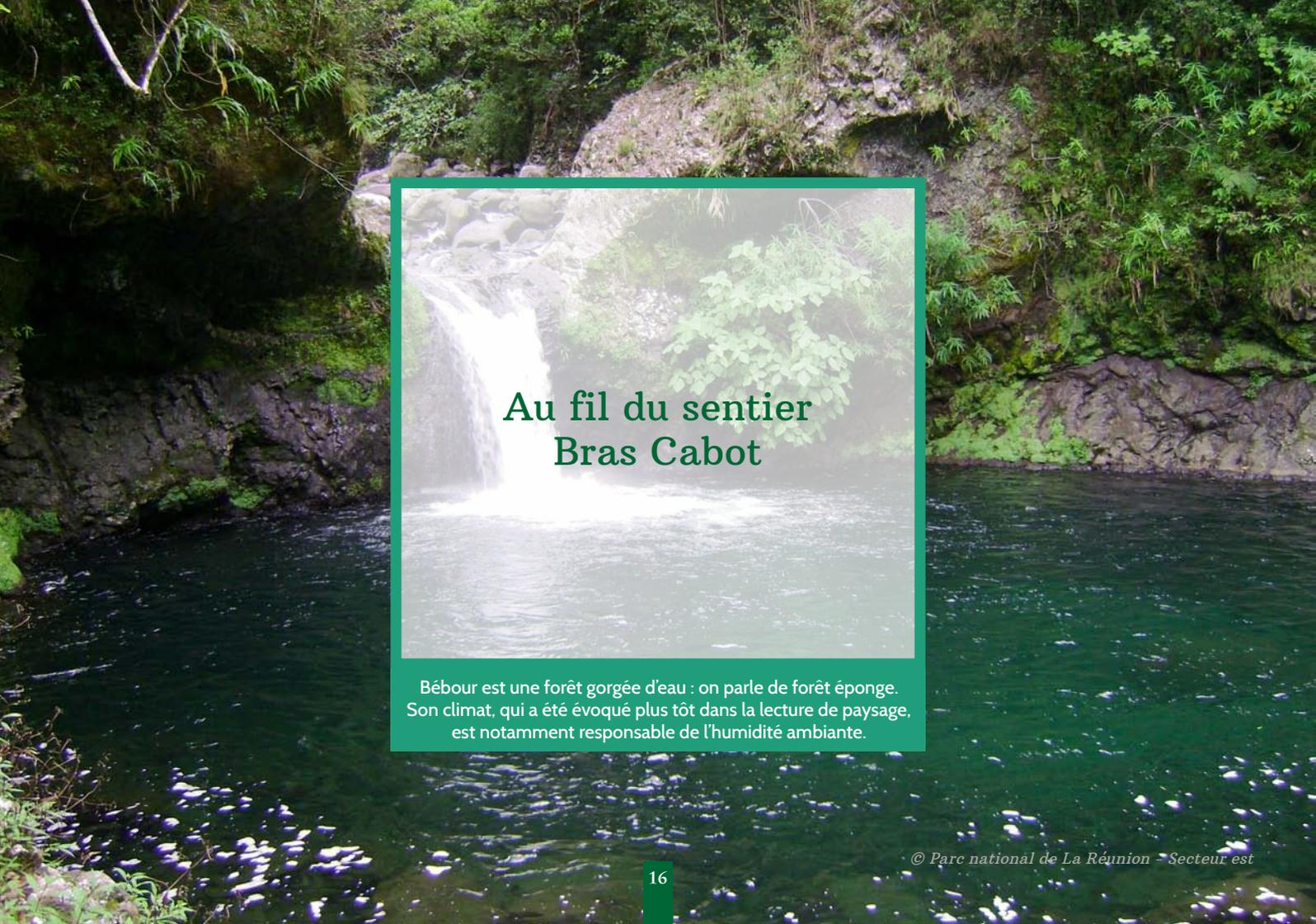
Forêt de Bébou-Bélouve.



■ La route, passage à travers bois

La forêt de Bébou est desservie par la route qui mène de la Plaine des Palmistes à Bélouve. Le tronçon traversant la forêt est achevé en 1978. Deux autres voies seront construites par la suite. La première traverse le boisement de cryptomérias de Duvernay et l'autre a servi à la construction du barrage hydroélectrique de Takamaka.

© Parc national de La Réunion - J.-F. Bègue



Au fil du sentier Bras Cabot

Bébour est une forêt gorgée d'eau : on parle de forêt éponge.
Son climat, qui a été évoqué plus tôt dans la lecture de paysage,
est notamment responsable de l'humidité ambiante.

La forêt de Bébour, une forêt éponge

■ Un sol boueux

En observant le **sol**, on remarque aisément que celui-ci a tendance à être **boueux**. Des planches ont d'ailleurs été installées pour faciliter le parcours des promeneurs. Les coulées et projections qui forment le sous-sol sont relativement récentes à l'échelle des temps géologiques. La « terre marron » de la forêt de Bébour n'est autre que de la cendre volcanique, des projections volcaniques fines, dues aux explosions violentes du vieux piton des Neiges.

Constitué également de racines et de débris végétaux, ce sol est ainsi très riche en matière organique et gorgée d'une eau absorbante et acide. **On parle d'andosol***. Ces propriétés expliquent la présence de cette forêt éponge sur le site.

**Andosol : sol noir fertile, sur roches volcaniques des régions humides, riche en matière organique et minérale.*

Vos chaussures porteront probablement les traces de votre balade au fil du sentier Bras Cabot!



LE SAVIEZ- VOUS



Vos chaussures peuvent transporter des graines d'espèces exotiques envahissantes. N'oubliez pas de les nettoyer avant et après vos balades.

© Parc national de La Réunion - R. Meigneux

■ Des plantes spongieuses

■ Les mousses

Les mousses se développent sur différents supports (sol, écorce, feuilles...) et parviennent à s'y accrocher grâce à leurs rhizoïdes*. L'absorption de l'eau et des sels minéraux, la sève, se fait par diffusion à travers les tissus.

En vous rapprochant, vous apercevrez peut-être de petites soies dressées portant à leur sommet une capsule ovale. Ces soies sont utiles à la reproduction complexe de la plante. Les capsules libèrent des spores qui seront à l'origine d'un nouvel individu. Les mousses peuvent abriter de petits champignons ou de petits invertébrés. Elles sont aussi capables de stocker des polluants tels que les métaux lourds.

**Rhizoïde : structure végétale qui ressemble à une racine mais n'en a pas les fonctions. Composé de plusieurs cellules, ce poil absorbant permet aux mousses de s'ancrer au substrat.*

À droite : © Parc national de La Réunion - I. Jurquet

Médaille : © Parc national de La Réunion - J.-F. Benard



■ Les sphaignes

Les sphaignes sont très proches des mousses. Abondantes dans cette forêt, elles expliquent en grande partie le terme de « forêt éponge ». Les feuilles des sphaignes contiennent en effet des cellules mortes dont la paroi est perforée. L'eau pénètre dans la feuille par ces petits trous, remplissant ainsi ses cellules. Les sphaignes peuvent contenir jusqu'à 20 fois leur poids sec !

Cette capacité de stockage en eau a été étudiée afin de le reproduire et attribuer aux couches-culottes le même pouvoir absorbant. Il s'agit de biomimétisme*.

**Biomimétisme : une pratique d'innovation qui mêle plusieurs disciplines et qui consiste à « imiter le vivant », s'inspirant principalement des espèces végétales et animales.*

À gauche : © Parc national de La Réunion - J.-F. Benard



Les plantes de Bébour apprécient l'humidité du milieu. Au cœur de la forêt, vous marcherez au milieu d'un parterre de mousses et de sphaignes !

À la recherche de la lumière BIOLOGIQUES



Pour produire les « sucres » nécessaires à leur développement, les plantes ont besoin de lumière (**photosynthèse***). L'objectif est donc de capter le maximum de luminosité possible et, pour cela, chacune a sa propre stratégie.

Les grands arbres ou les fougères arborescentes vont chercher cette lumière en hauteur. Leurs feuilles filtrent alors l'entrée de lumière dans le sous-bois et font de l'ombre aux individus situés au-dessous. **Pour pallier ce désavantage, certaines plantes se sont adaptées : elles utilisent les autres végétaux comme supports pour se développer et atteindre des zones mieux éclairées. On les appelle les épiphytes***. Dans la forêt de Bébour, les plantes épiphytes sont essentiellement des orchidées et des fougères. Cependant, la vie en hauteur entraîne des contraintes. L'absence de sol sous-entend de se fixer solidement au support, d'une part, et d'assurer son alimentation en eau, d'autre part. **Les épiphytes possèdent ainsi de petites racines qui s'accrochent au tronc rugueux de l'arbre hôte et forment un genre de « sol suspendu »** apte à piéger l'eau, mais aussi les particules minérales et organiques. D'autres stratégies ont été mises en place comme : se servir des feuilles épaisses et cireuses pour limiter les pertes en eau, utiliser les petits poils pour capter l'eau et limiter l'évaporation ou encore puiser dans les réservoirs des racines ou des feuilles.

**Photosynthèse : processus de fabrication de matière organique (« sucre ») par les plantes sous l'action de la lumière, grâce à la chlorophylle.*

**Épiphyte : plante qui se sert d'autres végétaux comme support, sans en être parasite. Dans la majorité des cas, les épiphytes s'approvisionnent en eau et en éléments minéraux à l'aide de leurs racines adventives ou aériennes.*



© Parc national de La Réunion - I. Jurquet



© Parc national de La Réunion - S. Szymandera

Vous croiserez peut-être aussi...

■ Des espèces endémiques

■ Palmiste rouge

Acanthophoenix rubra
ARECACEAE



Ce petit palmier **se caractérise par la présence d'épines sur la gaine* et le limbe*** de la feuille. Le Merle péi, oiseau endémique* de l'île, se nourrit de la pulpe de ses fruits violacés. Il est également la **plante-hôte de La Chipèk palmiste** (*Apterograeffea reunionensis*), un phasme présent uniquement à La Réunion et est apprécié d'autres insectes et oiseaux.

Le Palmiste rouge, présent en milieu naturel ou cultivé, est menacé par le braconnage. En effet, son bourgeon terminal ou « chou palmiste » est un mets apprécié dans la cuisine locale. Bien que le prélèvement des palmistes sur le domaine public forestier soit strictement interdit, une forte pression de braconnage pèse aujourd'hui sur l'espèce, qui a déjà disparu de certaines forêts de La Réunion.

**Gaine* : base plus ou moins élargie du pétiole ou d'une feuille sessile (sans pétiole) entourant la tige.

**Limbe* : partie principale, plane et élargie de la feuille.

Endémique* : se dit d'une espèce **indigène* qui existe à l'état naturel uniquement dans un territoire limité (exemples : La Réunion, Les Mascareignes).

**Indigène* : se dit d'une espèce (animale ou végétale) implantée sur un territoire de manière naturelle, sans intervention humaine.



■ Tan rouge

Weinmannia tinctoria

CUNIONACEAE

Le Tan Rouge, espèce endémique de La Réunion et Maurice, se reconnaît à son feuillage léger. **Ses feuilles sont divisées en plusieurs petites folioles reliées par une nervure centrale légèrement aplatie et ailée.** Ses fleurs forment des chatons, des sortes de grappes souples et généralement pendantes, de couleur jaune à rouge. Le nectar de ses fleurs est consommé par les abeilles, qui produisent alors un miel particulier, **le miel vert.**

Son écorce est riche en colorant rouge (qui a inspiré son nom), autrefois utilisé pour teinter le cuir et les vêtements.

Pour que ses graines puissent atteindre la lumière, notamment en sous-bois forestier, et pour qu'elles puissent germer, le Tan Rouge se sert généralement des stipes de fanjans. Cette stratégie se rapproche d'un comportement d'espèce **hémi-épiphyte***.

L'espèce peut alors se développer toute la première partie de sa vie jusqu'à sénescer et former des individus aux racines parfois aériennes. Certains individus peuvent même atteindre 15 m de haut ! Il est parfois possible d'observer les restes de son support à la base.

***Hémi-épiphyte :** qui se sert d'une autre espèce comme support pour se développer (épiphytisme) mais s'en affranchit dès que ses racines touchent le sol et s'y ancrent.

© François Vandeschricke
Professeur-Relais Parc national / Rectorat-DAAC



■ Fougère de laine

Blotiella pubescens

DENNSTAEDTIACEAE

La Fougère de laine est généralement terrestre et parfois épiphyte. Le terme *pubescens* (« poil court ») de son nom latin s'explique par la **présence d'un duvet blanc recouvrant la feuille**. Ces petits poils fins **captent l'eau et en limitent les pertes**.

Parfois de grandes dimensions, ses frondes peuvent atteindre jusqu'à 3 mètres de long.

Les marrons et les chasseurs de marrons l'utilisaient dans leurs campements pour en faire une couche de fortune, voire des « couvertures »!

© Parc national de La Réunion - J.-F. Bénard



■ Oiseau-lunettes vert

ZOSTEROPS OLIVACEUS

ZOSTEROPIDAE

Identifiable à son plumage vert olive et au cercle blanc qui entoure son œil, cet oiseau endémique de La Réunion est assez commun dans les forêts de l'île. En perpétuel mouvement, il donne l'impression de ne pas pouvoir rester en place. On le rencontre souvent en couple ou en petits groupes, lançant des trilles* de cris aigus.

Le Zoizo vert se nourrit parfois de petits insectes et de fruits mais il est surtout un grand consommateur de nectar comme tous les autres oiseaux du genre *Zosterops*. Avec son bec courbé vers le bas, il atteint facilement le nectar de certaines espèces (comme des orchidées endémiques du genre *Angraecum*) mais récupère aussi du pollen à son insu, parfois même d'espèces exotiques envahissantes*!

La fleur suivante reçoit alors le pollen qui peut rester collé sur le stigmate* et aller à la rencontre de l'ovule. Le Zoizo vert participe de cette façon à la reproduction des plantes.

*Trille : chant, émission sonore fait d'un battement continu et très rapide sur deux tons très voisins.

*Espèce exotique envahissante (ou EEE ou invasive) : espèce exotique qui, au contact du milieu naturel dans lequel elle est introduite, et par son mode de vie et de reproduction, menace directement les espèces indigènes et endémiques ou leur habitat.

*Stigmate : partie supérieure terminale du pistil, souvent élargie et visqueuse, sur laquelle les grains de pollen sont retenus et amenés à germer.

© Parc national de La Réunion - B. Lequette



■ Des espèces exotiques envahissantes

L'Arum et le Bégonia font partie des plantes introduites par l'Homme qui se sont tellement bien adaptées à leur nouvel environnement qu'elles ont tendance à s'imposer dans des milieux naturels, au détriment des espèces indigènes.

■ Arum d'Afrique du Sud

Zantedeschia aethiopica

ARACEAE

Introduite à La Réunion pour un usage ornemental, l'espèce s'est installée à Bébour, sur toute la partie drainée par le bras Cabot.

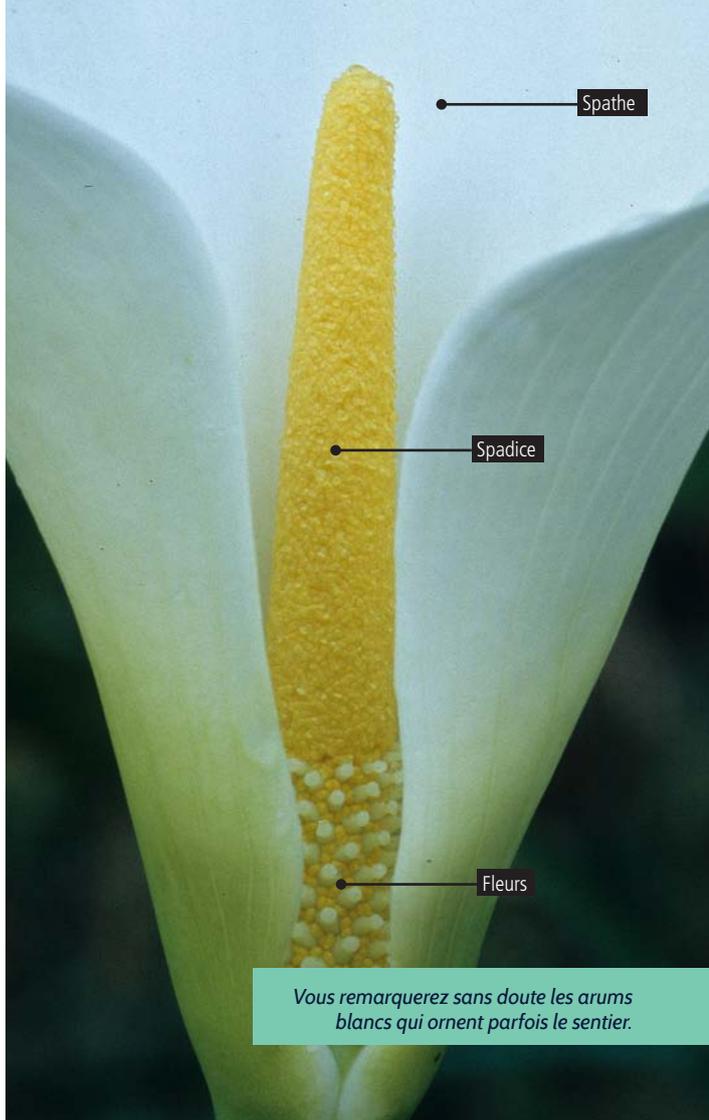
Ceux qui pensent que l'Arum est une grande et unique fleur font fausse route. En réalité, la partie blanche est un pétale unique (une **spathe**), enroulé en cornet autour d'un cône jaune central appelé **spadice**. **Il faut chercher à la base du cône pour trouver les toutes petites fleurs de l'Arum !**

Pour se reproduire, les arums utilisent une technique très particulière. Des insectes, attirés par l'odeur du spadice, plongent dans la spathe. L'Arum va alors les « piéger » à l'intérieur grâce à des fleurs stériles. En s'agitant pour tenter de sortir, l'insecte dépose le pollen (récolté au préalable sur d'autres arums) sur les fleurs femelles.

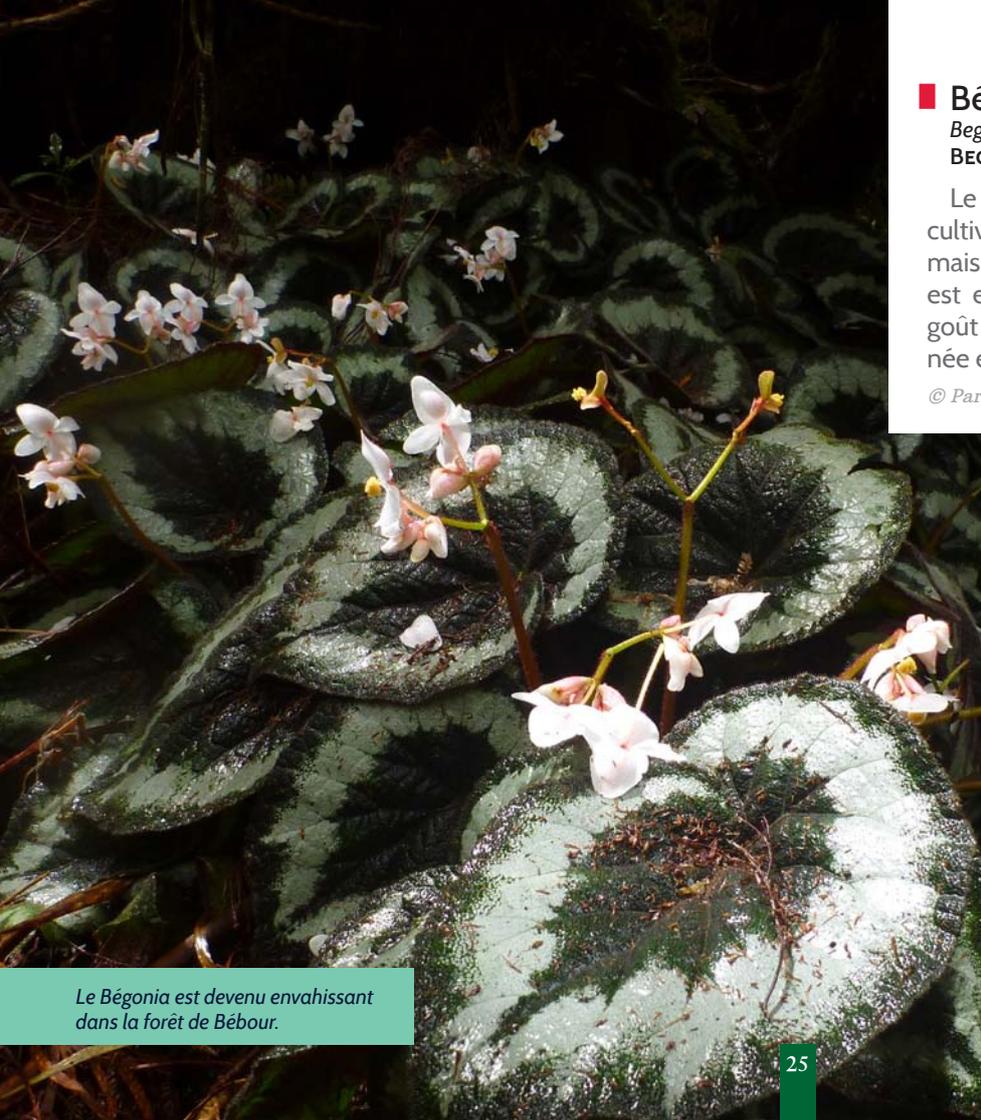
Les fleurs stériles libèrent alors l'insecte qui déposera le pollen dont il est recouvert sur les fleurs mâles en passant près d'elles. Gamètes* mâles et femelles se rencontrent : la reproduction a lieu.

Une autre méthode, asexuée, est également observée. La plante se sert dans ce cas de ses tiges souterraines, les rhizomes, ce qui lui permet par la même occasion d'occuper rapidement un espace.

***Gamète** : cellule reproductrice, mâle (pollen) ou femelle (ovule).



Vous remarquerez sans doute les arums blancs qui ornent parfois le sentier.



Le Bégonia est devenu envahissant dans la forêt de Bébour.

■ Bégonia

Begonia rex

BEGONIACEAE

Le Bégonia est également une plante introduite, cultivée dans les parcs et jardins. On la trouve désormais en abondance dans la forêt de Bébour où elle est envahissante. Les pétales de ses fleurs ont un goût légèrement acidulé. La plante est parfois cuisinée en salade ou orne les assiettes.

© Parc national de La Réunion - L. Boujot







Le Parc national
de La Réunion et l'inscription
« Pitons, cirques et remparts
de l'île de La Réunion »
au patrimoine mondial

Le Parc national de La Réunion

Le Parc national de La Réunion, un des onze parcs nationaux français, est un espace d'exception reconnu au niveau international, pour la préservation de ses patrimoines naturel, culturel et paysager. Il se compose de deux zones : un cœur (42% du territoire) et une aire d'adhésion.

Les grandes missions du Parc national de La Réunion sont donc :

* Protéger

Préserver un territoire exceptionnel doté d'une biodiversité remarquable mais fragile et d'un patrimoine culturel riche.

* Connaître

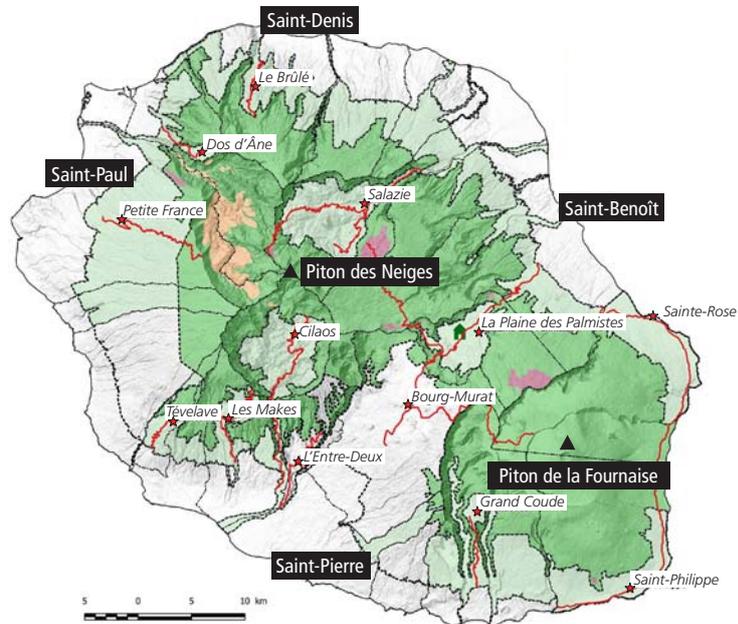
Accompagner les études scientifiques afin de mieux connaître le territoire et ses richesses patrimoniales.

* Sensibiliser et valoriser

Partager ces connaissances du territoire et de ses patrimoines aux publics afin qu'ils les comprennent, se les approprient, en saisissent les enjeux et modifient leurs comportements vis-à-vis de leur environnement.

* Accompagner le développement local

Accompagner les acteurs locaux dans la réalisation de projets d'aménagement du territoire dans le cadre d'activités traditionnelles, culturelles, agricoles ou écotouristiques. La Charte du Parc national, véritable projet de territoire, est l'outil qui officialise l'engagement conjoint des partenaires pour un développement durable.



Fond cartographique : Estompage
MNTR © IGN 2011
Réalisation : © Parc national de La Réunion 2018



Les pitons, cirques et remparts

Le cœur du Parc national de La Réunion coïncide avec le Bien naturel inscrit sur la liste du patrimoine mondial au titre des « Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion », **pour la beauté spectaculaire de leurs paysages (critère vii) ainsi que pour la richesse de la biodiversité qu'ils abritent (critère x).**

Les « pitons », « cirques » et « remparts » constituent un relief accidenté à l'origine de climats et d'habitats très différents qui abritent une riche

biodiversité animale et végétale. Sur l'île, il reste ainsi 30 % de la végétation primaire, ce qui est considérable par rapport aux îles Maurice et Rodrigues. Les espèces végétales, qui pour certaines n'existent qu'à La Réunion, forment des milieux diversifiés et originaux tels que les pandanaies, tamarinaies, forêts semi-sèches, etc. On trouve également de nombreux oiseaux, insectes et reptiles qui témoignent de la richesse biologique de l'île.

* « Pitons »

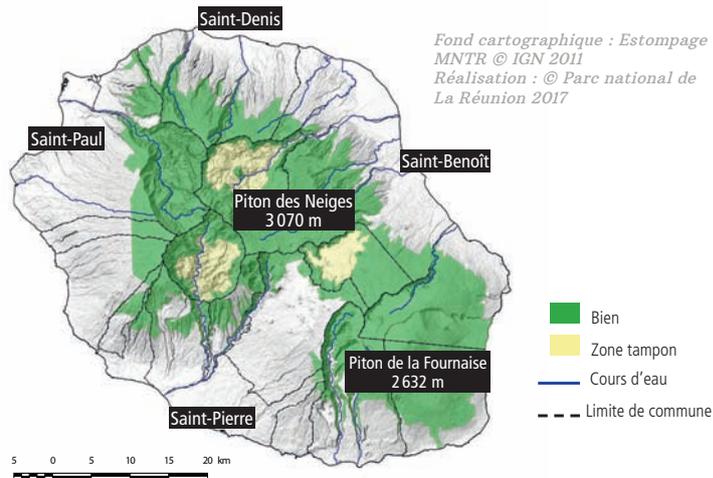
Ils sont les reliefs structurants de l'île, témoignent de son origine et de l'évolution des paysages. Ainsi, alors que le piton de la Fournaise, encore actif, agrandit la surface de l'île par ses éruptions et coulées de laves régulières, le piton des Neiges, lui, s'assouplit et se démantèle progressivement à la force du temps et des éléments.

* « Cirques »

Leur topographie chaotique et unique au monde résulte d'une combinaison de glissements de terrain et érosion torrentielle. Chaque cirque n'a qu'une porte de sortie : une vallée encaissée qui permet l'écoulement des eaux et témoigne de la puissance des éléments. Disposés en « as de trèfle » autour des sommets du piton des Neiges, les cirques de Cilaos, Mafate et Salazie sont des éléments esthétiques incontournables des paysages réunionnais.

* « Remparts »

Ils délimitent les cirques et les vallées encaissées, donnant toute leur verticalité aux paysages. Ils induisent nombre de microclimats puisqu'ils sont directement liés à la circulation des masses d'air. Par ailleurs, on trouve des reliques de végétation primaire sur les remparts qui constituent des zones de refuge. Le terme de « rempart », tout comme celui de « cirque », est une expression vernaculaire à forte identité réunionnaise.



Ce territoire, inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO, nécessite une attention toute particulière. Le Parc national est ainsi le garant de la protection et de la valorisation de ce Bien.

EN
SAVOIR
PLUS

www.reunion-parcnational.fr



Références bibliographiques

■ Patrimoines naturel, culturel et paysager

- Dossier de candidature au patrimoine mondial de l'Unesco : « *Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion* », une grande diversité de formes et de milieux naturels remarquables à évolution rapide. Parc national de La Réunion, janvier 2008. 559 p.
- Déclaration de valeur universelle exceptionnelle des Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion
- Dépliant de présentation du Parc national de La Réunion
- Ces deux derniers sont téléchargeables sur le site du Parc national : www.reunion-parcnational.fr
- ROBERT René avec la contribution de BARET Stéphane, BOULLET Vincent, MAIRINE Philippe, BENARD Jean-François, COLLIN Gérard, HOAREAU Marylène, ABROUSSE Stéphanie, NOTTER Jean-Cyrille, SICRE Michel. *Île de la Réunion, un patrimoine naturel d'exceptions : une présentation simplifiée des travaux réalisés pour la candidature de la Réunion au patrimoine mondial de l'Unesco*. Saint-Denis. Juin 2009. 175 p.
- SIGALA B. *Forêt de Bébour : Guide Nature et Flore des arbres et arbustes*, ONF La Réunion, réédition janvier 2003, 69 p.
- PAILLER T., HUMEAU L., FIGIER J. Flore pratique des forêts de montagne de l'île de La Réunion. Azalées Éditions 1998, 117p. ISBN : 2-913158-00-5

■ Pédagogie

- Réseau École et Nature. *Éduquer à l'environnement par la pédagogie de projet : un chemin d'émancipation*. Éditions l'Harmattan, 1996. 191p. ISBN : 2-7384-4733-3
- Cet ouvrage traite de la pédagogie de projet en tant qu'outil d'Éducation à l'environnement (EE). Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent mener des projets d'EE. Il permet de mieux appréhender la rencontre entre un objet, l'EE et une méthode, la pédagogie de projet.
- VIDAL Michel. *L'éducation au développement durable dans tous ses états : histoire, épistémologie, courants éducatifs, approches didactiques*. Florac : SupAgro Florac, 2010. 265 p. ISBN 2-911898-17-6
- « Si l'éducation au développement durable s'affiche ou se devine dans la plupart des programmes et référentiels de formation, il est généralement donné toute latitude aux équipes éducatives pour sa mise en œuvre. Le flou qui règne autour de la conception et des pratiques éducatives relatives au développement durable rend difficile la mise en œuvre d'actions cohérentes au sein des établissements d'enseignement. Le développement durable devient rapidement l'effigie de certaines disciplines au détriment d'autres. Les fondements de l'éducation au développement durable donnent pourtant tout sens à des approches inter et transdisciplinaires. Les différentes réflexions proposées dans cet ouvrage se veulent non pas conduire à une vision dogmatique de ce que devrait être l'éducation au développement durable mais plus donner des repères et des garde-fous quant aux différentes manières de la concevoir et de la mettre en œuvre. »
- (extrait de la 4^e de couverture)
- Mallette pédagogique du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), Paysages cirques et thermalisme
- La mallette est disponible au CAUE.

Merci

à toute l'équipe qui a participé à cet ouvrage

Laurie SURAN, première rédactrice des dossiers « Histoires de paysages » ;
Les agents du Parc national de La Réunion, pour leur implication et leur passion dans le partage de leurs connaissances ;
René ROBERT, géographe ;
Philippe MAIRINE, géologue ;
Philippe MESPOULHÉ, inspecteur académique du premier degré
et référent éducation à l'Environnement et au Développement Durable ;
Jean-Paul BENTEUX, inspecteur académique d'Histoire-Géographie
et référent éducation à l'Environnement et au Développement Durable ;
le service de la **Délégation Académique à l'Action Culturelle du Rectorat** ;
Olivier LUCAS-LECLIN, professeur-relais ;
François VANDESCHRICKE, professeur-relais ;
Antoine RIOU, professeur-relais ;
Service Pédagogie et Sensibilisation des Publics au Parc national de La Réunion ;
Valérie GERMAIN, chargée de mission Pédagogie au Parc national de La Réunion ;
Pierre-Olivier BELON, assistant Communication & Pédagogie au Parc national de La Réunion ;
Jean-Cyrille NOTTER, géomaticien, Service Informatique au Parc national de La Réunion ;
Atelier de valorisation des patrimoines, Parc national de La Réunion.

Imprimé à 2 000 exemplaires par ICP-ROTO - juillet 2021 ; DL : 21.06.96P





HISTOIRES DE PAYSAGES

Découvrir le quatrième cirque depuis le point de vue du col de Bébour

Le Parc national de La Réunion rassemble dans son coeur des espaces naturels et des paysages uniques au monde, inscrits au patrimoine mondial sous l'appellation « Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion ».

Soucieux de partager au plus grand nombre les connaissances acquises sur le territoire et les enjeux liés, le Parc national développe différents outils, supports et approches de pédagogie, de sensibilisation et de valorisation des patrimoines de l'île.

Parmi eux, trouve sa place la lecture de paysage, qui permet de comprendre la relation Homme-nature sur l'île. Elle permet en effet de mettre en valeur les différentes dimensions auxquelles renvoie le paysage : écologique, agricole, social, esthétique. Dans cette démarche, le paysage est à la fois un objet d'étude et un outil pédagogique pour d'autres apprentissages.

DANS
LA MÊME
COLLECTION

Vol. 1 : *Découvrir Mafate depuis le point de vue du Maïdo*
Vol. 2 : *Découvrir Salazie depuis le sentier d'Hell-Bourg / Bélouve*
Vol. 3 : *Découvrir Cilaos depuis le point de vue de la Fenêtre des Makes*



Disponibles en téléchargement sur : www.reunion-parcnational.fr

Parc national de La Réunion
258 rue de la République
97431 Plaine des Palmistes
Tél : 0262 90 11 35
Fax : 0262 90 11 39

www.reunion-parcnational.fr
contact@reunion-parcnational.fr



académie
La Réunion



RÉGION ACADÉMIQUE

